



**PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN**

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

PDCI-RDA

BUREAU POLITIQUE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

AU PALAIS DES CONGRES DE L'HÔTEL DE LA PAIX

DAOUKRO

***RESOLUTION DU BUREAU POLITIQUE RELATIVE AUX
DECISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU 17 JUIN 2018***

LE BUREAU POLITIQUE

- Considérant qu'au cours de sa réunion du 17 juin 2018, le Bureau Politique du PDCI-RDA a décidé de :
 - reporter le 13ème Congrès Ordinaire après l'élection présidentielle de 2020 ;
 - prolonger le mandat du Président du Parti et ceux des autres organes ;
 - endosser la signature de l'accord politique pour la création du Parti Unifié RHDP par le Président du Parti;



PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

BUREAU POLITIQUE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018, À L'HÔTEL DE LA PAIX DE DAOUKRO

RESOLUTION RELATIVE AU RETRAIT DU PDCI-RDA DU GROUPEMENT POLITIQUE RHDP

LE BUREAU POLITIQUE

- Considérant que la nécessité de préserver l'héritage politique du Président Félix- HOUPHOUET BOIGNY et ses idéaux de dialogue d'unité, de rassemblement et de paix a conduit à la signature le 18 mai 2005, à Paris, de l'alliance dénommée le « Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix » en abrégé RHDP ;
- Considérant que cette plate-forme, qui incarne la force de l'unité de la grande famille des Houphouetistes a permis d'engranger diverses victoires, notamment le succès aux élections présidentielles de 2010 et 2015, la paix, la croissance économique, le succès diplomatique depuis 2011 ;
- Considérant que lesdits succès et victoires ont permis de transformer l'Alliance en Groupement politique en août 2015 ;

- Considérant les nombreux sacrifices consentis par le PDCI-RDA pour la survie du Groupement Politique, malgré la non prise en compte des requêtes des réglages réclamés par le PDCI-RDA ;
- Considérant que les autres Partis Politiques membres de la coalition RHDP, ont tenu une Assemblée Générale Constitutive du Parti Unifié dénommé RHDP, sans l'avis du Président de la conférence des Présidents de la coalition du RHDP ni une concertation au sein des Organes du Groupement Politique du RHDP

Vu que la création du Parti Unifié, dénommé RHDP, vide le Groupement Politique RHDP de sa substance ;

DECIDE :

Le retrait du PDCI-RDA du Groupement Politique RHDP ;

Donne mandat au Président Henri KONAN NEIDE, Président du PDCI-RDA, d'engager des négociations pour la mise en place d'une plate-forme de collaboration avec les Ivoiriens qui partagent sa vision d'une Côte d'Ivoire réconciliée et pacifique.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

LE BUREAU POLITIQUE



PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

BUREAU POLITIQUE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018 A L'HOTEL DE LA PAIX DE DAOUKRO

RESOLUTION DU BUREAU POLITIQUE RELATIVE A LA DÉNONCIATION ET AU RETRAIT DU PDCI-RDA DE L'ACCORD POLITIQUE DU RHDP, PARTI UNIFIE

- Considérant que la nécessité de préserver l'héritage politique du Président Félix- HOUPHOUET BOIGNY et ses idéaux de dialogue d'unité, de rassemblement et de paix a conduit à la signature le 18 mai 2005, à Paris, de l'alliance dénommée le « Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix » en abrégé RHDP ;
- Considérant que cette plate-forme, qui incarne la force de l'unité de la grande famille des Houphouetistes a permis d'engranger diverses victoires, notamment le succès aux élections présidentielles de 2010 et 2015, la paix, la croissance économique, le succès diplomatique depuis 2011 ;
- Considérant que la recherche constante du raffermissement des liens entre les Partis Politiques membres de la coalition RHDP a prévalu et facilité :
- La signature du Communiqué Final de la rencontre du 10 avril 2018 entre le Président de la République et le Président Henri KONAN BEDIE, Président de la Conférence des Présidents du RHDP ;

- La signature, le 12 avril 2018, par tous les Présidents des Partis Politiques membres du RHDP, de l'Accord Politique du RHDP, relatif à la création du Parti Unifié RHDP ;
- Considérant que l'Appel de Daoukro lancé le 17 septembre 2014, par le Président Henri KONAN BEDIE, dans son esprit et dans sa lettre comporte trois volets indissociables.

Le premier volet a été le soutien apporté à la candidature de Monsieur Alassane OUATTARA, candidat unique du RHDP, à l'élection présidentielle de 2015.

Le second volet est l'alternance en 2020, au profit du PDCI-RDA, à travers le soutien à apporter par les autres Partis Politiques membres de la coalition RHDP, à un candidat issu du PDCI-RDA, à l'élection présidentielle de 2020.

Le troisième volet est la création du Parti Unifié RHDP.

- Considérant que les travaux du Comité de Haut Niveau, mis en place le 31 octobre 2017, ont été sanctionnés par l'élaboration d'un projet des Statuts du Parti Unifié RHDP dont les dispositions transitoires prévoyaient à l'article 40 que les structures du Parti Unifié RHDP se mettront en place à l'issue d'une période transitoire de 12 à 18 mois et que les Partis Politiques membres du RHDP seront regroupés en une fédération et que les dits partis politiques conserveraient leur autonomie d'organisation et de fonctionnement.
- Considérant que les dispositions précitées n'ont pas été respectées par les autres Partis Politiques membres de la coalition RHDP que sont : le RDR, l'UDPCI, le MFA et le PIT

Au regard des irrégularités suivantes :

- La convocation de l'Assemblée Générale Constitutive du Parti Unifié RHDP, le 16 juillet 2018 n'a pas été faite par le Président de la Conférence des Présidents des Partis Politiques membres du RHDP, en violation de l'article 9 des Statuts du Groupement Politique RHDP ;

- L'inexistence de dispositions à la fois dans l'Accord Politique du 12 avril 2018 et dans le projet de statuts du Parti Unifié RHDP permettant la convocation et la tenue d'une Assemblée Générale constitutive du Parti Unifié dénommé RHDP ;
- La création précipitée du Parti Unifié dénommé RHDP,
- La participation à l'Assemblée Générale constitutive du Parti Unifié dénommé RHDP, du 16 juillet 2018, d'organisations non signataire de l'Accord Politique du 12 avril 2018 ; notamment le « Mouvement sur la trace de Félix HOUPHOUËT- BOIGNY », en qualité de membre Fondateur.
- Considérant que les irrégularités relevées ci-dessus entachent gravement l'esprit et la lettre de l'Appel de Daoukro, lancé le 17 septembre 2014, par le Président Henri KONAN BEDIE

Vu le rôle primordial du PDCI-RDA dans la préservation de l'image et des idéaux du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, au service de la Nation Ivoirienne ;

Le PDCI-RDA réuni au sein du Bureau Politique ce lundi 24 septembre 2018, à l'Hôtel de la Paix de Daoukro :

- Félicite le Président Henri KONAN BEDIE pour la clairvoyance politique dont il a fait preuve dans la bonne et diligente exécution du mandat qui lui a été donné par le Bureau Politique du PDCI-RDA, en sa Session du 17 juin 2018, dans le cadre de la poursuite des négociations avec les Partis Politiques membres de la coalition RHDP pour la création du Parti Unifié, dénommé RHDP ;
- Lui réaffirme son soutien et lui renouvelle sa pleine et entière confiance au regard de sa capacité à rassembler toutes les filles et tous les fils de la Côte d'Ivoire ;
- Endosse la dénonciation et le retrait du PDCI-RDA de l'Accord Politique signé le 12 avril 2018 par les partis membres du RHDP ;

- Encourage le Président Henri KONAN BEDIE et les instances du PDCI RDA à demeurer déterminés pour le rayonnement du PDCI-RDA.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

Le Bureau Politique



**PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN**

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

BUREAU POLITIQUE DU PDCI-RDA DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

**RESOLUTION RELATIVE A LA PROLONGATION DU MANDAT DE TOUS
LES ORGANES DU PDCI-RDA**

- Considérant la situation socio-politique nationale et les nécessités du moment ;
- Considérant la résolution du Bureau Politique relative au report du 13^{ème} Congrès ordinaire du PDCI-RDA ;
- Vu l'impératif d'union, de rassemblement et d'unité d'action du PDCI-RDA pour relever les défis de la reconquête du pouvoir en 2020 ;
- Vu le processus en cours pour la restructuration et la consolidation de nos bases et la mobilisation des militants et militantes pour l'atteinte de tous nos objectifs ;
- Vu l'urgence ;
- Le Bureau politique, en sa session de ce lundi 24 septembre 2018, à l'Hôtel de la Paix à Daoukro

DECIDE :

- la prolongation du mandat de tous les organes et des Structures annexes du PDCI-RDA jusqu'à l'organisation du 13^{ème} Congrès ordinaire.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

LE BUREAU POLITIQUE



PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

BUREAU POLITIQUE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION RELATIVE A LA PROLONGATION DU MANDAT DE SON EXCELLENCE HENRI KONAN BEDIE, PRESIDENT DU PDCI-RDA

Considérant l'œuvre immense accomplie par le Président HENRI KONAN BEDIE pour préserver la démocratie, la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire ;

Considérant son action déterminante pour le renouveau et le rajeunissement du PDCI-RDA ;

Considérant les qualités humaines et politiques du Président Henri KONAN BEDIE dans son leadership et dans la conduite du PDCI-RDA, marqués par sa grande sagesse et son sens aigu des responsabilités, du rassemblement et de l'union ;

Vu le report du 13^{ème} Congrès Ordinaire du Parti pour nécessité de renforcement de la cohésion, de la sérénité et de l'unité d'action au sein du PDCI-RDA afin de lui donner les moyens de conduire, jusqu'à l'élection présidentielle pour la reconquête du pouvoir en 2020, les chantiers ouverts et relever les défis du futur ; notamment la réconciliation des Ivoiriens et la consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire ;

Après avoir apprécié avec satisfaction le bilan du Président du Parti ;

Le Bureau Politique du PDCI-RDA, en sa session de ce Lundi 24 septembre 2018, à l'Hôtel de la Paix de Daoukro :

- Félicite le Président du Parti et salue sa grande sagesse, son leadership éclairé dans la préservation du Parti et la promotion

des idéaux d'union, de rassemblement et de paix, chers au Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY ;

- Réaffirme et renouvelle sa confiance au Président Henri KONAN BEDIE ;
- Prolonge son mandat à la présidence du PDCI-RDA jusqu'à l'organisation du 13^{ème} Congrès ordinaire.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

LE BUREAU POLITIQUE



PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

20 B.P 1081 ABIDJAN
20
Côte d'Ivoire

Tél : + 225 22-48-05-14
22-48-05-15
Fax +225 22-48-55-13

BUREAU POLITIQUE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION RELATIVE AU REPORT DU 13 EME CONGRES ORDINAIRE

LE BUREAU POLITIQUE

Considérant que le 12ème Congrès Ordinaire du PDCI-RDA s'est tenu en Octobre 2013 ;

Considérant les dispositions des Statuts du PDCI-RDA qui stipulent que la périodicité de la tenue des Congrès est quinquennale ;

Considérant de ce fait que l'année 2018, en ce qui concerne le PDCI-RDA, est une année de Congrès Ordinaire, notamment le 13^{ème} du genre ;

Vu les enjeux actuels et futurs et soucieux de la préservation de l'unité du parti et de la mobilisation des militants et militantes autour du Président du parti.

DECIDE :

Le report du 13^{ème} Congrès Ordinaire du PDCI-RDA après l'élection présidentielle de 2020.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

LE BUREAU POLITIQUE

- prendre acte des documents de travail validés par le Comité de Haut niveau et de le soumettre au 13^{ème} Congrès pour adoption ;
 - donner mandat au Président du Parti pour poursuivre les négociations en vue de la finalisation du projet de création du Parti Unifié RHDP tel qu'envisagé par les différents appels lancés par le Président en vue du rassemblement des Houphouëtistes et leur retour à la maison du Père Fondateur :
- Vu les procédures judiciaires en cours en vue de l'annulation de ces décisions ;

DECIDE :

Sont et demeurent rapportées toutes les résolutions adoptées lors de sa session du 17 juin 2018.

Fait à Daoukro, le 24 septembre 2018

Le Bureau Politique